


<b>Centre Intercommunal d'Action Sociale Riom Limagne et Volcans</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>  <b>DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	 <b>CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b> <small>RIOM LIMAGNE &amp; VOLCANS</small>	
<u>Date de convocation</u> <b>10 octobre 2023</b>		<b>N :</b>	<b>2023-54</b>
<u>Nombre d'administrateurs :</u> - En exercice : 25 - Présents : 13 - Votants : 16			

L'an deux mille vingt-trois, le 18 octobre à 17 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Riom Limagne et Volcans, convoqué le 10 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de Madame Evelyne VAUGIEN. Vice-Présidente.

**Etaient présents :** Mme Evelyne VAUGIEN, M Claude BOILON (procuration de M CHASSAIN), Mme Marie CACERES, Mme Anne-Marie CHARLES, M Jean-Marc COURBET, Mme Aurélie FERNANDES, Mme Michèle GRENET, Mme Véronique LOUSTE SOL, M Fabrice MAGNET (procuration de Mme MARTINHO), M André MAGNOUX (procuration de M JOUIN), M Didier MICHEL, Mme Fanny CHEVALIER, Mme Samya RIOTON.

**Absents excusés :** M Frédéric BONNICHON, M Jean BERNARD, M Didier CHASSAIN (procuration à M BOILON), Mme Valérie CHASSAIN, M Jean DANIEL, M Roland GRENET, M Fabrice JOUIN (procuration à M MAGNOUX), Mme Anne Catherine LAFARGE, Mme Corinne MARTINHO (procuration à M MAGNET), M Didier MIGNE, M Denis ROUGEYRON, M Nicolas WEINMEISTER.

#### Budget EHPAD 2024

Madame la vice-présidente de séance expose à l'assemblée le budget en Etat Prévisionnel des Dépenses et des Recettes de l'EHPAD pour l'exercice 2024.

En fonctionnement les montants d'autorisation de dépenses et de recettes par sections tarifaire sont les suivants :

Sections	Dépenses	Recettes
Hébergement	2 221 662.00 €	2 221 662.00 €
Dépendance	641 557.01 €	641 557.01 €
Soins	1 715 599.01 €	1 715 599.01 €

Il en ressort les tarifs suivants :

- Tarif hébergement :  
63.30 € TTC.
- Tarifs dépendance :

GIR	Tarif 2024
GIR 1-2	20.57 €
GIR 3-4	13.06 €
GIR 5-6	5.54 €



Le coût à charge moyen 2024 est de 68.84 €.

Sur proposition de la vice-présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le budget et les tarifs proposés ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS et AN QUE SUSDITS  
POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président, par délégation  
Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente

